

Feux rouges et ralentisseurs accusés d'accélérer la pollution

En plein pic de pollution atmosphérique, l'Association pour une mobilité sereine enrage contre les infrastructures routières qu'elle accuse d'accroître les rejets.

La chaleur estivale ne fait que commencer mais Thierry Modolo est déjà en surchauffe.

Le président de l'association Pour une mobilité sereine et durable, en guerre depuis des lustres contre les ralentisseurs et autres dos d'âne, trouve dans l'épisode de canicule et surtout dans ses conséquences sur la qualité de l'air de nouveaux arguments.

Brandissant un rapport ATMO, il rugit qu'il fournit la preuve que « plus on ralentit le trafic et plus on génère de la pollution ».

Pied sur le frein... et pied au plancher

Sur l'aire toulonnaise, le responsable associatif pointe du doigt feux rouges inutiles et ralentisseurs sauvages. « Les bilans mettant en cause ces infrastructures démontrent qu'elles multiplient par 4 ou 5 la consommation de carburant et donc la pollution atmosphérique induite et qu'elles augmentent de 300 à 1 000 % les émissions de particules fines. »

De quoi le faire tousser en plein épisode de vitesse régulée.

« Le pire exemple, c'est le feu installé à Benoit-Malon pour entrer sur l'autoroute à Toulon Est. Les automobilistes attendent à l'arrêt, ce qui crée déjà une pollution. Puis ils doivent accélérer pied au plancher comme en Formule 1 pour s'insérer dans le trafic » s'agace Thierry Modolo. Une configuration qui survitamine la

consommation de carburant... et donc les rejets de CO₂ (gaz carbonique) ou de NO_x (oxyde d'azote).

Feux inutiles

Il dénonce aussi les feux tricolores « non synchronisés » qui passent au rouge sans raison. « Au volant, on est obligé de s'arrêter. Ce qui génère des particules fines avec les freins et les pneus. Puis de redémarrer et donc de créer un pic de gaz d'échappement. »

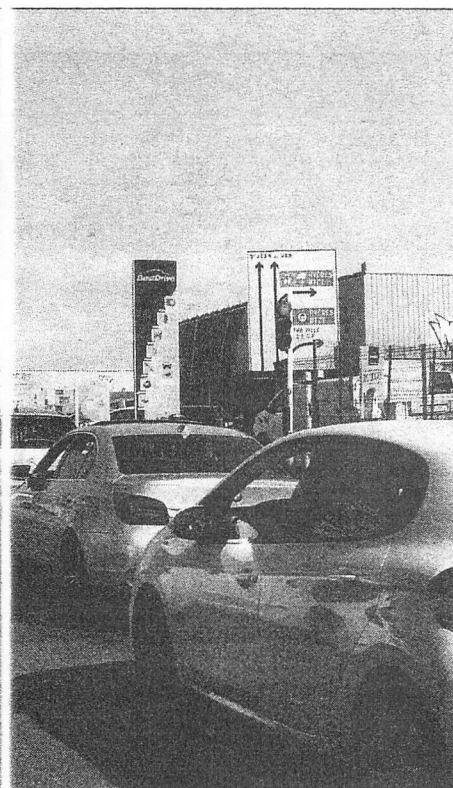
S'il convient que le feu peut présenter quelques avantages pour laisser traverser les piétons ou réguler un carrefour, il peste contre les installations inutiles et prend les abords de la préfecture et du Zénith en exemple. « Sur un rayon de 200 mètres, je vois au moins 5 feux qui passent au rouge sans aucune raison ».

« Pure démagogie »

Enfin, ne quittant pas un terrain qu'il connaît sur le bout des amortisseurs, Thierry Modolo grince sans débrayer contre les ralentisseurs. Au-delà de leur légalité (lire ci-contre), il les accuse eux aussi de rendre l'air irrespirable en imposant aussi freinage et accélération. « Alors que plus la conduite est fluide et moins elle pollue. Les élus savent très bien que les ralentisseurs ne servent à rien et font exploser la pollution, mais ils continuent à en mettre partout par pure démagogie. »

P.-H. C.

phcoste@nicematin.fr



Arrêtées au feu rouge alors qu'aucun piéton ne cherche à traverser, les voitures seraient évitables pour les partisans d'une conduite en fluidité.

En attendant les décisions du tribunal

800 ralentisseurs sur TPM, sans compter autant sur le département. Dans le viseur de l'association « Pour une mobilité sereine et durable », les chiffres ont de quoi donner le tournis. Accompagnée (sur le dossier TPM) de la Fédération des motards en colère, elle demande à la justice d'ordonner la « mise en conformité » des dispositifs routiers. « Et mise en conformité, ça veut dire : détruire si l'emplacement ne correspond pas aux textes de loi, ou réduire la hauteur si elle est trop importante, précise Thierry Modolo. Depuis deux ans, les associatifs ont lancé la procédure et attendent de pied ferme que le tribunal administratif de Toulon se penche sur le dossier. « On espère que ça arrivera avant les élections municipales ».



Thierry Modolo, pour une mobilité sereine

Feux et ralentisseurs d'accélérer la pollution

En atmosphère, l'Association pour une mobilité sereine et durable dénonce les structures routières qu'elle accuse d'accroître les rejets toxiques

de carburant (les rejets de CO₂ et de NO_x ou d'azote).

« Si les feux tricolores ne synchronisent pas le trafic au rouge, on arrête. Ce qui génère des particules fines et des pneus usés, et donc des rejets de gaz à effet de serre. »

« Le feu peut être un avantage pour traverser un feu rouge et réguler un trafic contre les ralentisseurs inutiles et dangereux de la préfecture du Zénith en un rayon de 500 mètres au moins. On ne peut pas aller plus vite qu'un feu rouge. »



Arrêtées au feu rouge alors qu'aucun piéton ne cherche à traverser, les voitures génèrent une pollution qui serait évitable pour les partisans d'une conduite en fluidité. (Photos Valérie Le Parc)

« Magogologie » tant pas un connaît sur le tortoiseurs, grince sans les ralentisseurs de leur légèreté), il les accuse de rendre difficile en imposer et accès que plus la piste et moins élus savent ralentisseurs en et font exception, mais ils ne mettent pas de magie. »

En attendant les décisions du tribunal

800 ralentisseurs sur l'APM, sans doute autant sur le département. Dans le viseur de l'association « Pour une mobilité sereine et durable », les chiffres ont de quoi donner le tournis. Accompagnée (sur le dossier TPM) de la Fédération des motards en colère, elle demande à la justice d'ordonner la « mise en conformité » des dispositifs routiers. « Et mise en conformité, ça veut dire : détruire si l'emplacement ne correspond pas aux textes de loi, ou réduire la hauteur si elle est trop importante », précise Thierry Modolo. Depuis deux ans, les associatifs ont lancé la procédure et attendent de pied ferme que le tribunal administratif de Toulon se penche sur le dossier. « On espère que ça arrivera avant les élections municipales. »



Thierry Modolo, président de l'association Pour une mobilité sereine et durable.